

Nombre de conseillers :

- effectif légal : 29  
 en exercice : 29  
 présents : 24  
 représentés : 4  
 votants : 28  
 Pour : 28  
 Contre : 0

**Fourniture de carburants**

**Attribution des lots**

L'an deux mille vingt trois, le neuf février à 18h00,

Le Conseil municipal de la commune de Saint-Yrieix-la-Perche, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Daniel BOISSERIE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 3 février 2023

PRÉSENTS : M. BOISSERIE, Maire, Mme PLAZZI. M. GORYL. Mme L'OFFICIAL. M. DUBOIS. Mme ROY. M. CUBERTAFON. Mme BONIN. M. GAUTHIER, adjoints au maire ; M. DARY. Mme ARNAUD. M. VERGNOLLE. M. DUPUY. Mme FUSADE. Mme BRACHET. M. BLONDY. Mme TOESCA. Mme CHORT. Mme ROUGERIE. M. BREUIL. M. LAGORCE. M. FREMONT. M. FARGEAS. Mme BAUDEL, conseillers municipaux.

Absents excusés :

M. ROUET a donné délégation de vote à Mme L'OFFICIAL  
Mme ELIEZ a donné délégation de vote à M. BREUIL  
Mme CELERIER a donné délégation de vote à Mme CHORT  
M. GUILHOT a donné délégation de vote à M. GORYL  
Mme SAUVIAT

Secrétaire : André DUBOIS

Rapporteur : Marie ROUGERIE

VU la délibération n°103/2022 prise en séance du 15 septembre 2022 par laquelle le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention de groupement de commandes pour l'achat de gazole routier et non routier entre la commune de Saint-Yrieix et le Syndicat Intercommunal de Voirie Arédien (SIVA) ;

VU l'appel d'offres européen de type accord-cadre mono-attributaire lancé par la commune et le SIVA le 10 novembre 2022 ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **attribue les lots suivants :**

Lot n°1 : Gazole routier attribué à l'entreprise MARLIM ENERGIES SERVICES.

Le prix du barème de base H.T. est de 1 443,33 €/m<sup>3</sup>. La remise accordée pour la durée du marché est de 10 € H.T./m<sup>3</sup>. Le prix net H.T. est de 1 433,33 €/m<sup>3</sup>.

Le prix du gazole routier sera basé sur l'indice DIREM.

Lot n°2 : Gazole non routier attribué à l'entreprise T-PSO TOTAL ENERGIES.

Le prix du barème de base H.T. est de 1 020,16 €/m<sup>3</sup>. La remise accordée pour la durée du marché est de 50 € H.T./m<sup>3</sup>. Le prix net H.T. est de 970,16 €/m<sup>3</sup>.

Le prix du gazole non routier sera basé sur l'indice DIREM.

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme,  
*A Saint-Yrieix, le 10 février 2023*



  
**André DUBOIS**  
**Adjoint au Maire**  
**Secrétaire de séance**



**Daniel BOISSERIE**  
**Maire de Saint-Yrieix**  
**Membre Honoraire du Parlement Français**

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication